

Le sommaire

Récapitulatif des séjours	3
Édito	4
Charte de fonctionnement des structures	5
Projet éducatif	7

Présentation des séjours	8
Modalités d'inscription	25
Tarifs	27



La légende

Pour chaque séjour, retrouvez des pictogrammes informant sur les activités proposées aux jeunes vacanciers.



Baignade



Catamaran / planche à voile



Char à voile



Éducation à l'environnement /
observation et activités liées à
la faune et la flore



Escalade et accrobranche



Vélo



Glisse urbaine



Activités
équestres



Canoë / kayak



Jonglage et activités
circassiennes



Tir à l'arc / fun
archery



Musique



Théâtre



Course d'orientation



Mini-ferme ou
parc zoologique



Paddle



Surf / body-board



Pêche



Découverte
touristique



Cani-rando



Hébergement
en camping



Brevet de natation et test anti-panique

Voir règlement page 25

Les séjours

Info :

Un pique-nique est à prévoir pour le premier jour de chaque séjour.

>> **6 - 7 ans** (nés en 2014 et 2015)

Du 12 au 16 juillet - **Mouais (44)**

>> **6 - 8 ans** (nés en 2013, 2014 et 2015)

Du 19 au 23 juillet - **Saint-Lézin (49)**

>> **7 - 8 ans** (nés en 2013 et 2014)

Du 16 au 20 août - **Muzillac (56)**

>> **7 - 9 ans** (nés en 2012, 2013 et 2014)

Du 19 au 23 juillet - **Brûlon (72)**

>> **8 - 9 ans** (nés en 2012 et 2013)

Du 12 au 16 juillet - **Saint-Germain-en-Coglès (35)**

>> **8 - 10 ans** (nés en 2011, 2012 et 2013)

Du 16 au 20 août - **Saint-Vincent-sur-Oust (56)**

>> **9 - 10 ans** (nés en 2011 et 2012)

Du 23 au 27 août - **Muzillac (56)**

>> **10 - 11 ans** (nés en 2010 et 2011)

Du 12 au 16 juillet - **Mézières-sur-Couesnon (35)**

>> **10 - 12 ans** (nés en 2009, 2010 et 2011)

Du 19 au 23 juillet - **Brûlon (72)**

Du 23 au 27 août - **Longeville-sur-Mer (85)**

>> **11 - 12 ans** (nés en 2009 et 2010)

Du 19 au 23 juillet - **Mouais (44)**

Du 16 au 20 août - **Joué-sur-Erdre (44)**

Du 23 au 27 août - **Saint-Vincent-sur-Oust (56)**

>> **12 - 13 ans** (nés en 2008 et 2009)

Du 12 au 16 juillet - **Mézières-sur-Couesnon (35)**

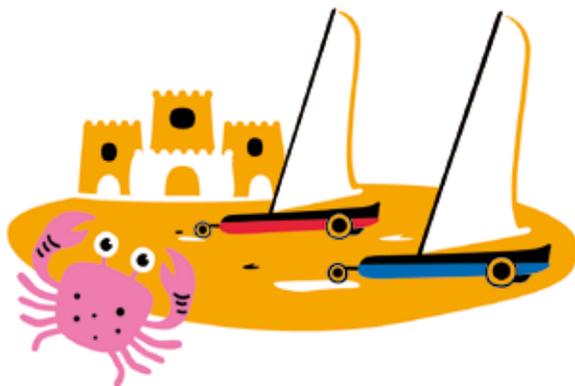
>> **12 - 14 ans** (nés en 2007, 2008 et 2009)

Du 16 au 20 août - **Joué-sur-Erdre (44)**

>> **13 - 14 ans** (nés en 2007 et 2008)

Du 24 au 30 juillet - **Courtils (50)**

Du 23 au 27 août - **Longeville-sur-Mer (85)**



Création graphique : *Spart Création* - Mise en page : *Service Communication de la Ville*

Crédits photos : *archives Service Jeunesse, archives prestataires de séjours, www.freepik.com et www.wikipedia.org*



L'édito

Les vacances d'été approchent...

2020 quelle année ! Les doutes, les incertitudes, les craintes et la sécurité sanitaire de nos enfants ont eu raison de nos séjours.

Aujourd'hui, les mois passent et le contexte reste compliqué. La Ville est cependant déterminée à offrir cet été des moments de bonheurs et de plaisir aux jeunes chapelains.

Toujours avec une attention particulière, notre proposition de séjours a pour volonté de satisfaire les envies de nos vacanciers. Afin d'honorer les départs de cet été en prenant en compte la situation sanitaire, nous accueillerons les enfants au sein de groupes plus restreints, mais avec une programmation de séjours élargie.

C'est pourquoi, chaque enfant aura la chance de s'épanouir au travers d'activités sportives pour certains et culturelles pour d'autres. La créativité, l'esprit d'équipe, l'autonomie et l'empathie seront au cœur de nos séjours pour rendre ces quelques jours source de bien-être et d'équilibre.

Cette année encore, nous défendons des valeurs fortes, le droit aux vacances pour tous, le droit au bonheur partagé, l'apprentissage de la citoyenneté, le respect de l'environnement et l'ouverture aux autres.

Créer des moments de convivialité, de partage, de solidarité et d'entraide est dans l'ADN de nos équipes d'animateurs. Nous espérons de tout cœur que le contexte sanitaire le permettra en 2021. En tous cas, nous gardons espoir et déployons notre énergie pour voir partir vos enfants cet été.

Nous souhaitons d'excellentes vacances à nos jeunes chapelains et des souvenirs inoubliables.

*Service Jeunesse
Ville de La Chapelle-sur-Erdre*

La charte de fonctionnement des structures enfance-jeunesse

Expliquée aux enfants

En tant que **jeune citoyen de La Chapelle-sur-Erdre**, tu **participes** à des activités de loisirs éducatifs que la Ville te propose, par exemple, dans **les accueils périscolaires** après l'école, pendant **les séjours** ou **les accueils de loisirs** le mercredi et les vacances.

Grâce à la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (article 12)**, tu as le droit « d'exprimer librement ton opinion pour toute question qui te concerne, et de voir cette opinion prise en considération ».

Cela veut dire que dans tous ces centres de loisirs ou lors des séjours, tu pourras **participer activement à l'organisation de la vie collective et des activités**.

La charte a été votée en **conseil municipal le 28 septembre 2015**.

Ce qui est important :

Les élus de La Chapelle-sur-Erdre (*le Maire et le Conseil Municipal*) souhaitent que dans les activités :

- tout le monde puisse être accueilli (*garçons/filles, personnes en situation de handicap/valides, sans distinction de ressources*) : c'est **la mixité**,
- chacun puisse aider l'autre : c'est **la solidarité**,
- chacun puisse être considéré de la même façon : c'est **l'équité**,
- tout le monde puisse vivre en harmonie : partager ou pas des modes de vie ou des idées, sans que cela soit imposé ou que nous l'imposions aux autres : c'est **la laïcité**,
- chacun puisse apprendre à faire et à penser de plus en plus de choses par lui-même : c'est **l'autonomie**,
- chacun soit vigilant vis-à-vis de ce qui l'entoure : enfants, adultes, locaux, objets (*jeux, matériel...*) : c'est **le respect**.

Pour que toutes ces grandes idées fonctionnent, chacun fera en sorte que :

> tous (*enfants, jeunes, encadrants, parents, et toute autre personne*) participent à la construction des projets et à l'organisation de la vie collective : c'est le **principe de co-gestion**,

> chacun puisse prendre plaisir à ce qu'il fait et se sentir accueilli dans le respect de ses différences et de ses particularités : c'est le **principe de la bienveillance**.

Quels sont tes droits et libertés ?

- le droit à la sécurité,
- le droit au respect,
- le droit à la différence,
- la liberté d'expression,
- le droit de participation démocratique,
- la liberté d'opinion,
- le droit de réunion,
- le droit de se déplacer en autonomie,
- le droit de défendre ses droits,
- le droit au bien-être,
- le droit aux loisirs,
- le droit à la culture,
- le droit à la créativité,
- le droit à l'initiative et au tâtonnement..

Quels sont tes devoirs et obligations ?

Ils seront définis avec toi dans chaque lieu d'accueil.

Une échelle des sanctions sera réfléchiée avec toi. Elle sera utilisée en cas de non-respect des règles déterminées ensemble.

Ce texte a été écrit par les animateurs qui t'encadrent dans tes activités à l'accueil de loisirs, au périscolaire, dans les salles de jeunes et les séjours.

Un autre a aussi été écrit pour tes parents ou les autres adultes.

Le texte complet est disponible sur le blog du Projet Éducatif Local : pel.lachapellesurordre.fr

Renseignements auprès du Projet Éducatif Local : pel@lachapellesurordre.fr - 02 51 81 87 61

Notre Projet Éducatif Local

« Tous les enfants ont le droit de jouer, d'avoir des loisirs, des activités sportives, culturelles et artistiques pour développer leurs talents et apprendre les valeurs liées à la vie en société (article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant). »

Depuis plusieurs années, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre propose à vos enfants des séjours thématiques variés, apportant à chacun bon nombre d'activités sportives, culturelles et touristiques. Le jeu est également un fil conducteur dans l'organisation des séjours 2021. Pour cette raison, nous vous proposons des séjours avec des thèmes qui, nous l'espérons, permettront à vos enfants de pleinement se dépayser, s'épanouir et ainsi, passer de bonnes vacances.

Le projet des séjours est construit sur les valeurs de notre Projet Éducatif Local "Grandir à La Chapelle-sur-Erdre*". C'est pourquoi, dans chacun de nos séjours, nous souhaitons apporter aux enfants :

- une sensibilisation aux questions environnementales, au respect de la nature et au développement durable,
- le respect de chacun : de soi et des autres,
- la vie en collectivité et le partage avec les autres,
- l'échange, le dialogue, l'écoute et la découverte d'autres cultures.

Nous apportons aussi aux enfants et aux jeunes nos compétences pour garantir :

- la sécurité : nous appliquons le règlement du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et vérifions que nos partenaires le respectent. L'équipe d'animateurs et les directeurs sont là pour aider et faire progresser l'enfant. Ils sont formés pour garantir la sécurité physique et affective des enfants. Toutes les activités spécifiques sont encadrées par des diplômés d'État.
- la pédagogie : les rythmes de vie et les activités sont adaptés en fonction de l'âge. Des groupes sont spécifiquement créés pour répondre à ces besoins.

En plus des activités sportives ou thématiques décrites aux pages suivantes, les équipes d'animation proposeront tout au long des séjours des grands jeux, des tournois sportifs, des veillées, des balades...

Les enfants auront aussi l'occasion de participer pleinement à l'organisation des tâches quotidiennes et d'être ainsi des acteurs à part entière de la réussite du séjour auquel ils participent. Nous vous rappelons enfin que le mode d'hébergement est le plus souvent sous toiles de tentes. L'auto-gestion est donc privilégiée pour la préparation des repas et l'organisation des tâches quotidiennes.

Les enfants sont associés aux décisions par l'organisation de conseils. Ces temps d'échanges et de discussion sont essentiels à l'organisation des séjours. Avant, pendant et après le séjour, votre enfant pourra être sollicité pour donner son avis et prendre part de manière active au bon déroulement du centre de vacances.



* Plus d'informations : pel.lachapellesurerdre.fr



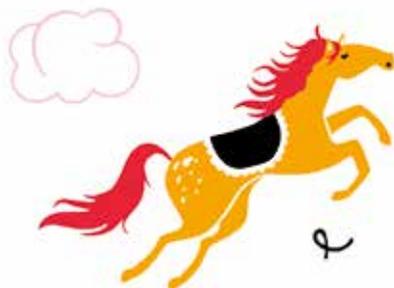
Mouais (44) - À dos de poney

du lundi 12 au vendredi 16 juillet

En route pour l'aventure !

Ce séjour à la ferme équestre "Crinières aux vents" sera l'occasion pour les plus jeunes de découvrir les joies d'un séjour de vacances.

Les journées seront bien remplies entre équitation, grands jeux avec les poneys et balade en attelage. Les enfants se fabriqueront de merveilleux souvenirs.



Hébergement :



Places : 15

Activités :





6-8 ans
Nés en 2013, 2014 et 2015

Saint-Lézin (49) - Cirque, musique et nature

du lundi 19 au vendredi 23 juillet

Être acteur de ses loisirs

Ce séjour unique a été conçu de façon à ce que les enfants puissent le co-organiser avec les animateurs.

Les expérimentations seront larges. Pendant la semaine, les arts du cirque (jonglerie, acrobaties, etc) se mêleront à la musique et à la découverte de la nature (land'art).



Hébergement :



Places : 15

Activités :





7-8 ans
Nés en 2013 et 2014

Muzillac (56) - Un séjour au zoo

du lundi 16 au vendredi 20 août

Un séjour taillé sur mesure pour les amateurs d'animaux !

Sur le site de Nicolas Hulot, au Guerno, ce séjour fera découvrir aux enfants les animaux du parc animalier de Branféré.

Les vacanciers pourront jouer les apprentis soigneurs et découvriront l'importance de la préservation des espèces animales menacées.

Les enfants pourront également s'amuser au Parcabout®(parcours dans les arbres).

Hébergement :



Places : 15

Activités :





7-9 ans
Nés en 2012, 2013 et 2014

Brûlon (72) - En plein dans le mille !

du lundi 19 au vendredi 23 juillet

De l'énergie à revendre !

La base de plein air "Fred Chouvier" accueillera les enfants dans un cadre verdoyant, bordé par le calme de la rivière, la Vègre.

Lors de cette semaine sportive, les enfants pourront profiter de ce lieu, s'amuser et se surpasser. Canoë, tir à l'arc, glisse urbaine, mountain board, skate et trottinette, mais également découverte du tchoukball, du bumball et du poull ball ; l'énergie sera de rigueur.

Une veillée contes et légendes indiennes sera l'occasion d'un face à face avec les loups.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique



8-9 ans
Nés en 2012 et 2013

Saint-Germain-en-Coglès (35) - Le théâtre à la ferme

du lundi 12 au vendredi 16 juillet

Animaux et nature en scène !

Ce séjour se déroulera en pleine nature, dans une ambiance conviviale. Le tout pour des vacances inoubliables !

Pour la plus grande joie de tous, les enfants pourront côtoyer des animaux de la ferme (cochons, ânes, poneys, chèvres, moutons, volailles) et découvrir à dos d'âne la faune et la flore sauvage dans les prairies et les bois tout proches.

La semaine sera aussi l'occasion de découvrir les joies du théâtre en mettant en scène un mini-spectacle.

Hébergement :



Places : 15

Activités :





8-10 ans
Nés en 2011, 2012 et 2013

Saint-Vincent-sur-Oust (56) - Un séjour sportif

du lundi 16 au vendredi 20 août

À la découverte des trésors de la nature !

Durant ce séjour, les enfants profiteront d'un lieu niché en pleine nature. Le site de l'île aux Pies est l'endroit idéal pour participer à des activités sportives. Les enfants pourront découvrir la rivière de l'Oust à bord d'un canoë, prendre de la hauteur sur les parcours d'escalade et découvrir les trésors de la nature grâce à une course d'orientation.

Après toutes ces dépenses d'énergie, place à l'adresse avec des jeux en bois construits par les hôtes du séjour.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique



9-10 ans
Nés en 2011 et 2012

Muzillac (56) - Tous au zoo !

du lundi 23 au vendredi 27 août

Une semaine au plus près des animaux

Sur le site de Nicolas Hulot, au Guerno, ce séjour fera découvrir aux enfants les animaux du parc animalier de Branféré.

Les vacanciers pourront jouer les apprentis soigneurs et découvriront l'importance de la préservation des espèces animales menacées.

Les enfants pourront également s'amuser au Parcabout®(parcours dans les arbres).

Hébergement :



Places : 15

Activités :





10-11 ans
Nés en 2010 et 2011

Mézières-sur-Couesnon (35) - Un séjour multi-sports

du lundi 12 au vendredi 16 juillet

Du sport et des jeux pour se détendre

Hébergés sur la base de plein air de Mézières, les enfants pourront s'évader au cœur de ce site naturel.

Les enfants adeptes d'activités sportives de pleine nature - tels que l'escalade sur des parois naturelles, le tir à l'arc ou la course d'orientation - se régaleront sur ce site verdoyant.

Lors de ce séjour, les activités sportives alterneront avec des moments de détente et des jeux variés.

Hébergement :



Places : 15

Activités :





10-12 ans
Nés en 2009, 2010 et 2011

Brûlon (72) - Un face à face inattendu

du lundi 19 au vendredi 23 juillet

Une semaine au plus près de la vie sauvage

La base de plein air "Fred Chouvier" accueillera les enfants dans un cadre verdoyant, bordé par le calme de la rivière, la Vègre.

Ce séjour sera sous le signe de la découverte avec une randonnée avec des chiens nordiques et un face à face avec des loups en collaboration avec "Les tipis du bonheur de vivre". Le reste du séjour, les enfants pratiqueront le canoë et le fun archery. Une veillée contes et légendes indiennes sera l'occasion de renforcer cette relation si privilégiée avec les loups.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique



10-12 ans
Nés en 2009, 2010 et 2011

Longeville-sur-Mer (85) - Au bord de l'eau

du lundi 23 au vendredi 27 août

Sur les rouleaux de l'Atlantique !

Durant ce séjour, les enfants pourront défier les rouleaux de l'Atlantique et s'initier au body-board sur les vagues de Longeville-sur-Mer.

Des professionnels de la discipline accompagneront l'équipe d'animation pour apporter les bases de ce sport aux vacanciers.

Après le body, ils dépenseront leurs dernières forces en pratiquant du char à voile, avant de profiter de veillées et de grands jeux.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique





11-12 ans
Nés en 2009 et 2010

Mouais (44) - Au près des chevaux

du lundi 19 au vendredi 23 juillet

Découvrir le monde équestre autrement

La ferme équestre "Crinières aux vents" accueillera les enfants pour un séjour dédié à l'équitation.

Ces quelques jours permettront de découvrir les joies de ce loisir, mais également la pratique de l'attelage et l'exigence de la voltige.

Pour s'intégrer pleinement au quotidien du centre équestre, les enfants participeront à un chantier collectif.

Hébergement :



Places : 15

Activités :





11-12 ans
Nés en 2009 et 2010

Joué-sur-Erdre (44) - Sport et évasion

du lundi 16 au vendredi 20 août

Du divertissement assuré !

Le campement sera installé au sein d'une aire naturelle à proximité du lac de Vioreau. La semaine permettra de s'initier aux activités sportives et de découverte.

Pendant ce séjour, escalade, catamaran, tir à l'arc et pêche seront au programme.

Les jeunes participeront à la vie quotidienne et s'organiseront des veillées et des jeux, moments indispensables pour des vacances réussies.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique



11-12 ans
Nés en 2009 et 2010

Saint-Vincent-sur-Oust (56) - Un séjour 100% nature

du lundi 23 au vendredi 27 août

À la découverte des trésors de la nature !

Dernière semaine avant la reprise... Les jeunes pourront profiter des vacances jusqu'au bout avec des activités sportives et des jeux.

Le site de l'île aux Pies est propice aux sports de pleine nature. Les vacanciers y découvriront la rivière de l'Oust à bord d'un paddle et prendront de la hauteur en découvrant la via ferrata. Le fun arc sera l'occasion de dépenser de l'énergie, pour ensuite laisser place à l'adresse avec des jeux en bois construits par les hôtes de ce séjour.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique



12-13 ans
Nés en 2008 et 2009

Mézières-sur-Couesnon (35) - Un séjour multi-sports

du lundi 12 au vendredi 16 juillet

À la découverte de la nature et du sport de plein air

Hébergés sur la base de plein air de Mézières, les vacanciers pourront s'évader au cœur de ce site naturel.

Les adeptes d'activités sportives de pleine nature - tels que l'escalade sur des parois naturelles, le VTT et le kayak - se régaleront sur ce site verdoyant.

Lors de ce séjour, les activités sportives alterneront avec des moments de détente et des jeux variés.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique



12-14 ans
Nés en 2007, 2008 et 2009

Joué-sur-Erdre (44) - Un séjour sport et nature

du lundi 16 au vendredi 20 août

Entre amis au calme de la nature

Le campement sera installé au sein d'une aire naturelle à proximité du lac de Vioreau. La semaine permettra de s'initier aux activités sportives et de découverte. Pendant ce séjour, escalade, VTT, planche à voile et pêche seront au programme. Les jeunes participeront à la vie quotidienne et s'organiseront des veillées et des jeux pour profiter pleinement des vacances.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique



13-14 ans
Nés en 2007 et 2008

Courtills (50) - À vos vélos !

du samedi 24 au vendredi 30 juillet

À la découverte du Mont-Saint-Michel

Ce séjour permettra de découvrir ou de redécouvrir le célèbre Mont-Saint-Michel et sa région.

La découverte et l'aventure seront au cœur de ce séjour, avec nos jeunes comme acteurs principaux.

L'autonomie et l'entraide seront les maîtres-mots qui guideront le groupe pendant ces quelques jours.

Balades à vélo, activités sportives et défis rythmeront les journées et les soirées.



Hébergement :



Places : 10

Activités :



Divers :

Bonne aptitude au vélo obligatoire +
Brevet de natation 25 mètres et test
anti-panique



13-14 ans
Nés en 2007 et 2008

Longeville-sur-Mer (85) - Sur la vague

du lundi 23 au vendredi 27 août

Un séjour pour défier les rouleaux de l'Atlantique

Située sur la façade atlantique, en face de l'île de Ré, la station balnéaire de Longeville-sur-Mer accueillera les vacanciers.

Sur ce spot, ils pourront s'initier au surf et devenir des fondus de ce sport.

Des professionnels de cette discipline accompagneront l'équipe d'animation aux côtés des jeunes.

Pour compléter cette semaine, les jeunes participeront à la vie quotidienne et profiteront de veillées avec de grands jeux.

Hébergement :



Places : 15

Activités :



Divers : Brevet de natation
25 mètres et test anti-panique

Les modalités d'inscription



Conditions d'inscription aux séjours

Chaque participant doit répondre aux conditions d'années de naissance précisées. Pour les plus jeunes, l'âge de 6 ans doit être atteint le jour du départ. Les activités pratiquées sont programmées en fonction des tranches d'âge définies.

La priorité sera donnée aux enfants chapelains. Les pré-inscriptions des enfants hors commune sont possibles, mais la confirmation d'inscription aura lieu à compter du 10 mai 2021.

Pré-inscription en ligne

Cette année, la pré-inscription se fait directement en ligne du 9 au 28 mars. Le lien est disponible sur le site de la Ville (www.lachapellesurudre.fr), sur le blog du PEL (pel.lachapellesurudre.fr) et sur le Portail Familles.

Un bulletin de pré-inscription doit être complété pour chaque participant. Si vous souhaitez que les enfants d'une même fratrie partent ensemble sur un même séjour ou qu'ils partent avec des amis, il convient de le préciser en les "rapprochant" directement en ligne.

Pour augmenter les chances de participer à un séjour, il est conseillé d'en choisir plusieurs par ordre de préférence.

Validation des pré-inscriptions

Toutes les inscriptions réalisées entre le 9 et le 28 mars 2021 seront prises en compte. Un tirage au sort sera effectué seulement si le nombre de pré-inscriptions est supérieur à la capacité du séjour. La pré-inscription ne garantit pas l'acceptation.

La constitution du dossier pour validation sera à réaliser entre le 19 avril et le 7 mai

2021. Un délai supplémentaire est accordé pour fournir le brevet de natation 25 m / test anti-panique. L'ouverture des piscines étant perturbée, vous avez jusqu'au jour du départ pour le transmettre.

Pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet, une borne est mise à disposition pour effectuer l'inscription en ligne :

- Service Loisirs Enfance Jeunesse, 15 rue Jean Jaurès,
- Espace Médiation Numérique, 8 rue François Clouet,
- Secteur J, 56 avenue Beauregard.

Les listes des enfants partant en séjour seront affichées au service Loisirs Enfance Jeunesse et au Pôle Éducatif Robert Doisneau à partir du 16 avril 2021.

La Ville s'engage à informer chaque famille par courrier à partir du 16 avril 2021.

Liste d'attente

Une liste d'attente sera constituée pour chaque séjour en fonction de l'ordre du tirage.

Les enfants déjà acceptés sur un séjour ne pourront pas être inscrits sur la liste d'attente d'un autre séjour.

Païement

Le dossier d'inscription doit être complété et le paiement effectué avant le départ.

Chaque séjour sera facturé en deux fois et les prélèvements apparaîtront sur la facturation mensuelle.

Les paiements en chèques vacances restent possibles. Pour cela, vous devrez les envoyer au Trésor Public accompagnés de votre facture.

Après le 10 mai 2021 et après deux relances par mail et/ou par courrier, si le paiement n'est pas engagé, les places seront proposées aux familles sur liste d'attente.

Annulation

Par les familles

Seules des raisons médicales ou familiales majeures peuvent permettre l'annulation d'un séjour. Dans ce cas, il convient de fournir un certificat médical ou tout autre justificatif pour prétendre au remboursement des sommes engagées. Les demandes seront à formuler par écrit.

Par la Ville

Un nombre insuffisant de pré-inscriptions peut engendrer une annulation de séjour. Dans ce cas, dans la mesure du possible, une proposition de substitution sera suggérée.

Assurance

Chaque enfant doit posséder une assurance responsabilité civile. La Ville dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels. Il est conseillé de n'emporter aucun objet de valeur (*téléphone, bijoux, etc.*).



Documents à fournir

Si l'enfant est déjà inscrit au Service Loisirs Enfance Jeunesse :

- un brevet de natation (25 m) / test anti-panique selon le séjour*,
- le carnet de vaccination pour compléter la fiche sanitaire (*remise lors de la constitution du dossier*).

Si l'enfant ne fréquente pas un service municipal :

- une photo,
- une attestation d'assurance,
- le quotient CAF de la famille ou l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019,
- un brevet de natation (25 m) / test anti-panique selon le séjour*,
- le carnet de vaccination pour compléter la fiche sanitaire (*remise lors de la constitution du dossier*).

* Séjours concernés :

- Brûlon : séjours 7-9 ans et 10-12 ans,
- Saint-Vincent-sur-Oust : séjours 8-10 et 11-12 ans,
- Mézières-sur-Couesnon : séjour 12-13 ans,
- Longeville-sur-Mer : séjours 10-12 et 13-14 ans,
- Joué-sur-Erdre : séjours 11-12 et 12-14 ans,
- Courtils : 13-14 ans.

Le test peut être effectué en piscine par un maître nageur sur des créneaux publics. Les renseignements sont à prendre directement auprès des piscines.

Documents à fournir pour un accueil individualisé

Afin de faciliter l'accueil d'un enfant justifiant d'une prise en charge particulière (*allergie alimentaire, maladie spécifique ou handicap*), la Ville met en place un accueil individualisé. Les parents sont invités à donner des conseils, des indications et/ou des recommandations médicales qui permettront le meilleur accueil de l'enfant, en le spécifiant sur la fiche sanitaire et en prenant rendez-vous avec Émilie Prats Honoré, coordinatrice, au moment de la constitution du dossier.

Cette prise en charge est définie en liaison avec le médecin et/ou l'institution spécialisée référents de l'enfant.

Pour les enfants justifiant d'une allergie ou ayant un problème de santé

Il sera proposé un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) précisant le(s) type(s) d'allergie(s) ou un protocole de soins à prodiguer et la conduite à tenir en cas d'urgence. Les conditions d'accueil seront définies lors d'un rendez-vous avec la famille. Ce protocole individualisé sera visé par l'allergologue et/ou par le médecin traitant de la famille.

Pour les enfants en situation de handicap

Un rendez-vous avec les parents et l'enfant sera organisé afin d'évaluer les meilleures conditions d'accès et d'animation compatibles avec un accueil sur l'un des séjours de vacances de la Ville. Un accompagnement spécifique pourra être envisagé dans ce cas.

Dans tous les cas, la coordinatrice doit être informée directement avant le paiement du séjour de toute situation particulière nécessitant une adaptation de l'organisation et/ou un accompagnement et/ou une gestion adaptée.

Réunion de présentation

Des réunions d'information entre l'équipe d'animation, les parents et les enfants seront organisées courant juin (*les horaires et le lieu vous seront communiqués par courrier ou par mail après votre inscription*).



Les tarifs

Le tarif des séjours est calculé en fonction d'un taux d'effort.

Celui-ci s'élève à 0,023 % appliqué sur le quotient familial (*calculé sur l'avis d'imposition 2020 des revenus 2019*). Le montant ainsi évalué correspond à la participation journalière de la famille.

Ce tarif journalier est ensuite multiplié par le nombre de jours du séjour. Chaque famille aura un tarif individuel et proportionné à ses revenus. Au-delà d'un quotient familial de 2 895 €, le tarif est plafonné (66,59 €/jour).

Exemple :

Pour une famille avec un quotient familial de 800 € et pour un séjour de 5 jours :
 $800 \times 0,023 \times 5 \text{ jours} = 92 \text{ € pour le séjour.}$

Calendrier récapitulatif

Pré-inscriptions :

Du mardi 9 au dimanche 28 mars 2021

Affichage :

Vendredi 16 avril 2021

Réponses par courrier :

À partir du vendredi 16 avril 2021

Validation des choix par les familles et constitution des dossiers :

Entre le lundi 19 avril et le vendredi 7 mai 2021

Réunion d'information :

Juin 2021 (*horaires et lieux à confirmer pour chaque séjour*)

Souvenirs d'été



**Pour tout renseignement complémentaire,
le service Loisirs Enfance Jeunesse
reste à votre disposition :**

Espace Familles Pierre de Rosa
Émilie Prats Honoré
15 rue Jean Jaurès
44240 La Chapelle-sur-Erdre

02 51 81 87 23
jeunesse@lachapellesurerdre.fr

